

République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault -Commune de SAINT JEAN DE FOS-

Nombre de membres	
En exercice	Présents ou représentés
15	14

**Séance du 20 février 2013**

Date de la convocation :  
15 février 2013

### SOLDE SUBVENTION 2012 A FAMILLES RURALES

Le vingt février deux mille treize à dix huit heures quinze, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.RUIZ Jean-François, Maire.

**Etaient présents** : RUIZ Jean-François, COUGOUREUX Gilles, VIDAL Franck, LANAVE Christine, , CAPELLI Paul-Guy, AGUILAR Guy-Charles, DELIEUZE Pascal, FABRE Thierry, DESTAND Claude, BURTIN Yvan

**Absents excusés** : KORPAL Pierre (pouvoir à RUIZ Jean-François ), LAMONT Didier (pouvoir à FABRE Thierry), KUZNIAK Jocelyne (pouvoir à LANAVE Christine), SERIEIS Séverine (pouvoir à Franck VIDAL)

**Absente** : LEAL Esther

**Secrétaire de séance** : COUGOUREUX Gilles

**Monsieur le Maire expose au Conseil que lors du vote du budget primitif 2012, il avait été prévu à l'association Familles Rurales une subvention de 8 000 €. Les acomptes suivants ont été versés :**

- 4 000 € le 05/04/2012
- 450 € le 14/08/2012

**Le solde qui aurait dû être versé en septembre suite à la production de justificatifs d'activités n'a pas été honoré.**

**Il propose donc de reverser la somme de 3 550 € à Familles rurales au titre du solde de subvention 2012.**

**LE CONSEIL,**

**Ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,**

**Décide à l'unanimité de verser la somme de 3 550 € à l'Association Familles Rurales au titre du solde 2012.**

**S'engage à inscrire au BP 2013 et à l'article 6574 ce complément de subvention à l'Association Familles Rurales.**

Le Maire,  
Jean-François RUIZ

Subvention rendue exécutoire  
Par publication, affichage et  
Transmission S/P Lodève le 21/02/2013